



BUDGET 2016

L'éducation et la des orientations

Le conseil municipal a adopté le budget 2016 lors de sa séance du 14 décembre. Les priorités restent les mêmes depuis le début du mandat malgré un contexte incertain.

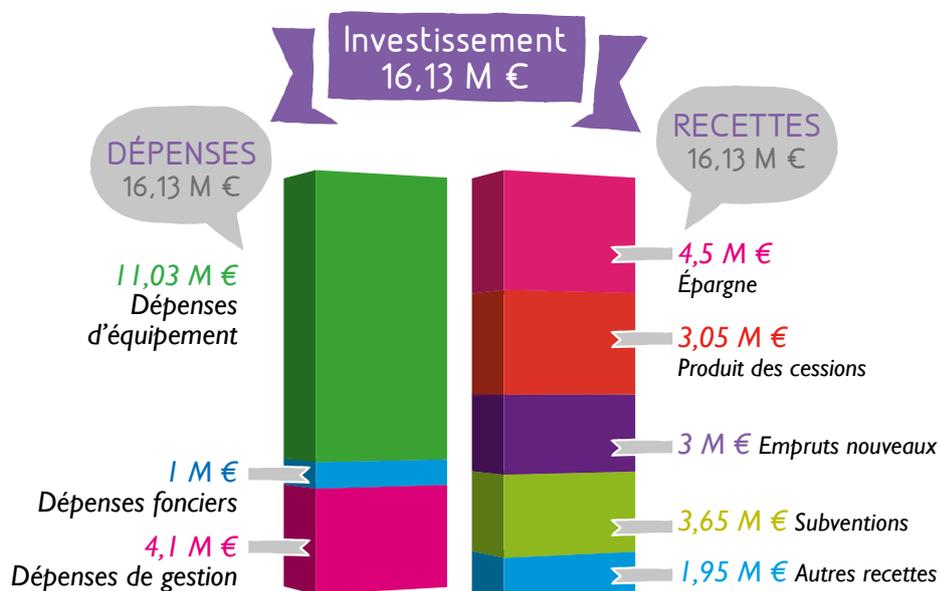
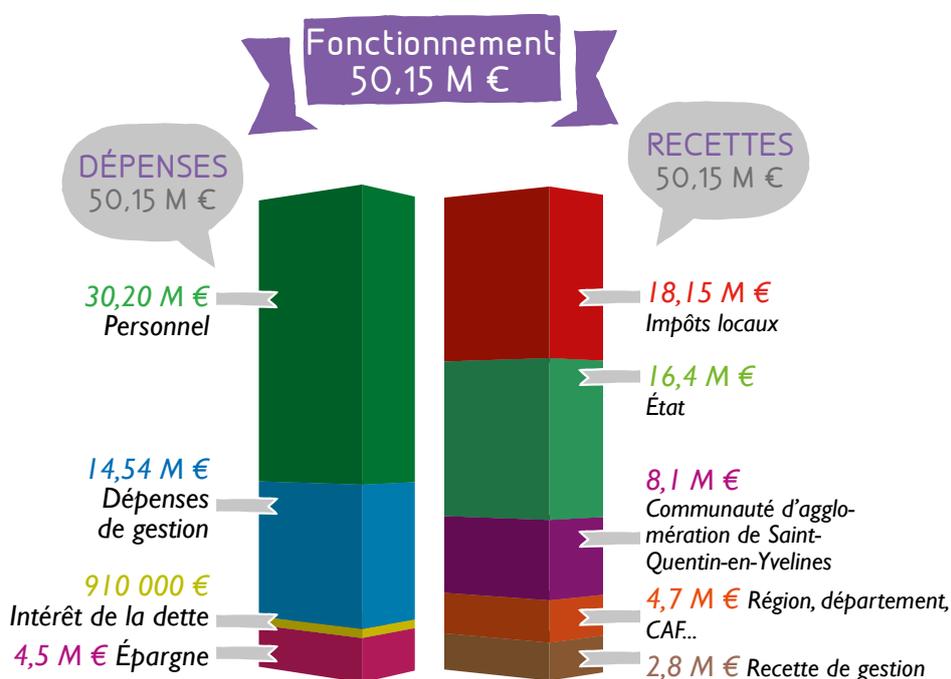
MIEUX COMPRENDRE LE BUDGET

La section de fonctionnement regroupe toutes les opérations et dépenses courantes de la collectivité.

Ses dépenses concernent les frais de personnel, les fournitures, l'eau, l'électricité, les intérêts de la dette, ou encore des prestations de service.

Ses recettes proviennent des impôts locaux (taxe d'habitation et taxes foncières), de l'Etat (dotations), de la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, de la Caisse d'allocations familiales des Yvelines, des produits des services municipaux payants, ou encore des participations du Département des Yvelines, de la Région Île-de-France...

La section d'investissement est liée aux projets de la ville à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, des dépenses ou des recettes, à caractère exceptionnel pour des projets de construction, d'entretien ou d'équipement en matériels.



M € = Millions d'Euros

jeunesse au cœur budgétaires



Pour la Ville, l'objectif de ce budget 2016 est de continuer à mettre l'accent sur les orientations prioritaires tout en réalisant des économies, alors même que notre environnement est mouvant. En effet, alors que la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines passe de 7 à 12 communes, ce changement a des répercussions financières sur le budget de

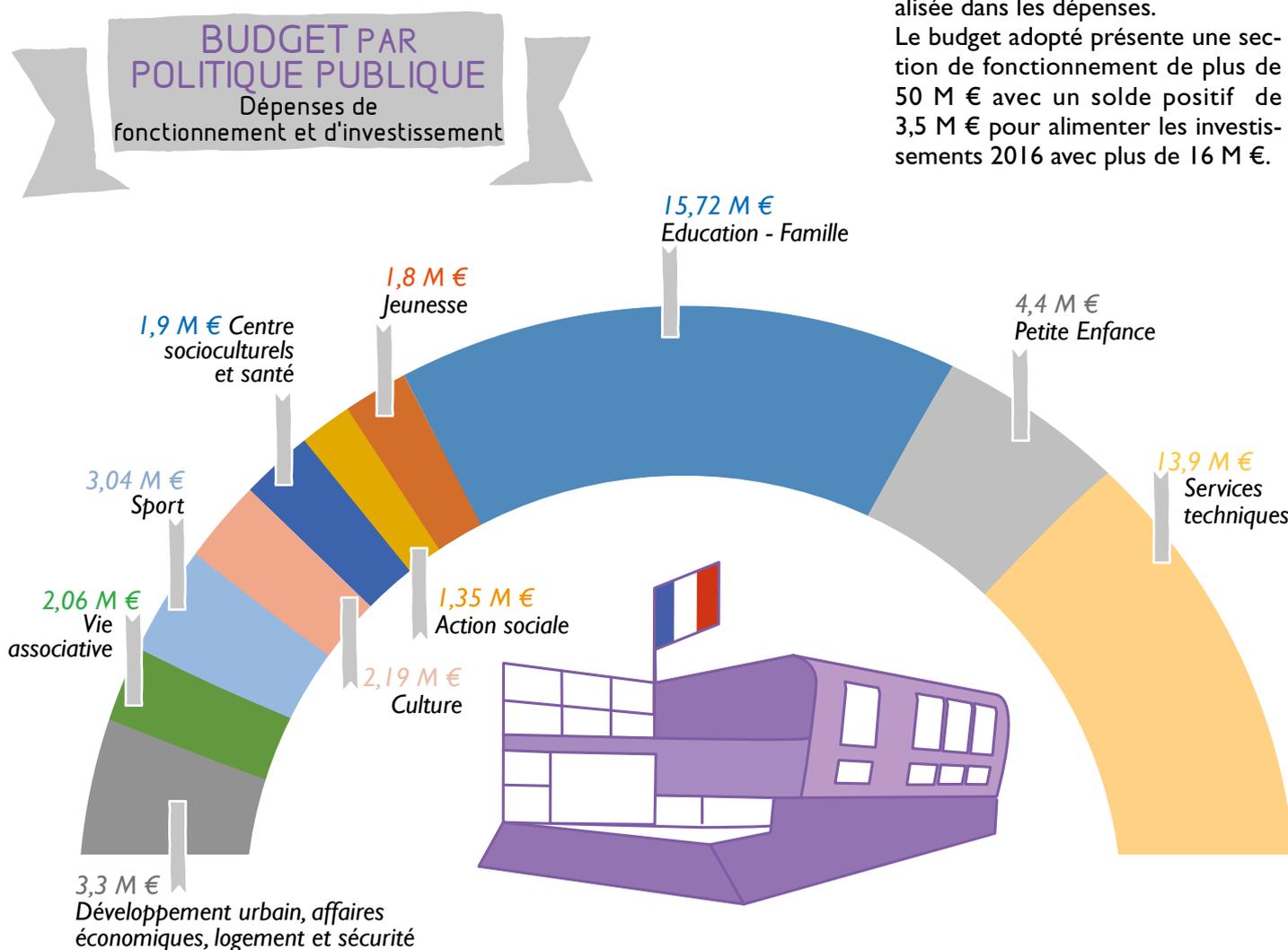
la ville : il modifie la répartition des compétences entre les communes et l'agglomération.

Le transfert principal est la gestion des déchets qui revient à l'agglomération ; c'est près d'un million d'euros de moins pour les recettes fiscales de la Ville. Sans oublier, à l'horizon 2017, l'évolution des dotations de la CASQY avec la fin du pacte financier et fiscal des 7 communes actuelles.

Dans ce contexte, la volonté politique est de maintenir la priorité pour l'enfance et la jeunesse dans son sens le plus large : petite enfance, enfance, éducation, jeunesse et réussite éducative.

La Ville renouvelle son engagement pour une pression fiscale stable en n'augmentant pas la fiscalité des impôts locaux. Pour réaliser des économies, des efforts significatifs de fonctionnement ont été demandés aux services municipaux : une réduction de près d'un million d'euros a été réalisée dans les dépenses.

Le budget adopté présente une section de fonctionnement de plus de 50 M € avec un solde positif de 3,5 M € pour alimenter les investissements 2016 avec plus de 16 M €.



M € = Millions d'Euros

SUITE BUDGET 2016 L'éducation et la jeunesse au cœur des orientations budgétaires

Les grands projets 2016

Liste non exhaustive

Dans un contexte de baisse des dotations, la Ville poursuit sa politique d'investissement au profit des Trappistes en terme de services public et d'avenir du territoire.

CADRE DE VIE

1,8 M
d'euros

Des travaux importants de voirie sont prévus dans les rues Casanova et Croizat, ainsi que pour la réalisation de la jonction Tilleul-Aragon. Création d'un jardin près de l'hôtel de ville. Travaux dans les halles du marché et au cimetière.



ENFANCE ET JEUNESSE

3,2 M
d'euros

Equipped des classes de CMI avec des vidéo projecteurs interactifs, des travaux dans des bâtiments scolaires et périscolaires (école élémentaire Aragon, groupe scolaire Jean-Baptiste Clément, accès de l'école Montaigne, maîtrise d'œuvre pour l'école Pierre Sémard) et dernière phase de rénovation de la crèche Gavroche.



SPORT, CULTURE ET VIE ASSOCIATIVE

1,8 M
d'euros

Construction de la Maison des associations à la place des anciens locaux de la gendarmerie (photo ci-dessous), d'un city-stade allée des Yvelines. Des travaux sont également prévus à la Merise, salle Jean-Baptiste Clément et dans les gymnases.



Image non contractuelle du projet - Architecte Atelier Créa.

ACCUEIL DES USAGERS

1,3 M
d'euros

Des travaux d'amélioration d'accueil des usagers sont également prévus dans différents bâtiments administratifs.

SOLIDARITÉ-SANTÉ

210 000
euros

Les travaux de mise en œuvre de l'Agenda d'accessibilité programmée seront lancés afin de permettre aux personnes à mobilité réduite d'accéder dans tous les bâtiments publics.